

Journée mondiale contre la peine de mort

À l'appel de la Coalition mondiale contre la peine de mort, les citoyens et les ONG se mobilisent chaque 10 octobre pour dénoncer l'usage de la peine de mort, et pour rappeler que son abolition est un combat universel. Depuis la création de la Journée mondiale en 2003, des centaines d'initiatives ont été organisées dans plus de soixante-dix pays sur les cinq continents : débats, concerts, conférences de presse, manifestations, pétitions, activités éducatives et culturelles.

Le 10 octobre, agissez pour mettre fin à la peine de mort

Le 10 octobre 2007, agissez contre la peine de mort : rejoignez les centaines d'initiatives organisées dans le monde entier, signez la pétition internationale appelant à un moratoire universel sur la peine de mort, et obtenez de votre gouvernement qu'il soutienne le vote d'une résolution appelant à un moratoire mondial sur la peine de mort à l'Assemblée générale des Nations unies.

Retrouvez toutes les initiatives et les actions de la Journée mondiale contre la peine de mort sur : www.worldcoalition.org

La Coalition mondiale contre la peine de mort

La Coalition mondiale contre la peine de mort a été créée en 2002 pour renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort.

Elle rassemble plus de soixante organisations non gouvernementales, associations professionnelles et collectivités locales qui agissent dans le monde entier en faveur de l'abolition de la peine capitale.

Pour plus d'informations,
visitez notre site Internet
www.worldcoalition.org



NON À LA PEINE DE MORT ! LE MONDE DÉCIDE

10 octobre 2007
Journée mondiale
contre la peine
de mort

Agissez contre
la peine de mort :

Rejoignez les centaines
d'initiatives dans le monde

Signez la pétition
appelant à un moratoire
universel sur les exécutions

COALITION
MONDIALE
CONTRE LA PEINE DE MORT

www.worldcoalition.org

JOURNÉE MONDIALE 2007 NON À LA PEINE DE MORT ! LE MONDE DÉCIDE

Deux-tiers des pays du monde ont désormais aboli la peine de mort ou cessé de l'appliquer, et le nombre d'exécutions diminue chaque année. Pourtant, en 2007, un tiers des États de la planète pratique toujours la peine capitale.

On ne saurait accepter de justice qui tue.

Aujourd'hui, les nations du monde envisagent de mettre fin à la peine de mort en appelant à un moratoire universel sur les exécutions.

Partout, citoyens et gouvernements doivent décider de dire non à la peine de mort en soutenant cette initiative.

La peine de mort : un châtement cruel, inhumain et dégradant

- Le droit à la vie est inaliénable et nulle autorité ne saurait décider de la mort d'un être humain.
- À l'instar de la torture, l'exécution est une agression physique et psychologique extrême. La douleur physique ressentie par un être humain lors de son exécution ne peut être quantifiée.
- La justice n'est jamais à l'abri de l'erreur judiciaire. Mais la peine de mort est irréversible et peut être appliquée à des innocents.
- La peine de mort n'a pas plus d'effet sur le taux de criminalité que toute autre punition.
- La peine de mort est un acte de vengeance qui, fondamentalement, légitime la violence d'État.
- La peine de mort est discriminatoire et frappe le plus souvent les personnes démunies, les malades mentaux, et les personnes issues de minorités raciales, ethniques ou religieuses.
- Le recours à la peine de mort laisse penser qu'un être humain peut perdre toute valeur et devenir irrécupérable, et qu'il est acceptable de tuer dans certaines circonstances. Un gouvernement se doit de protéger la vie humaine et non de la détruire.

- Dans la grande majorité des cas, la peine de mort est prononcée à la suite de procès inéquitables. Elle s'applique souvent sur la base d'« aveux » obtenus sous la torture.
- Le droit international tend vers l'abolition universelle et encourage les États à abolir la peine de mort.

Campagne pour un moratoire universel sur les exécutions : soutenez le vote d'une résolution par l'Assemblée générale des Nations unies

Vers un monde sans peine de mort

Aujourd'hui, 130 pays ont aboli la peine de mort en fait ou en droit. Seuls 25 pays ont procédé à des exécutions en 2006 ; 91 % des exécutions recensées ont eu lieu dans un petit nombre de pays : Chine, Iran, Irak, Pakistan, Soudan et États-Unis. Un mouvement est désormais en marche vers l'abolition de la peine capitale. La perspective d'un monde sans peine de mort devient possible.

Pour un vote de la plus haute instance politique de l'ONU

En octobre 2007, pendant sa 62^e session, l'Assemblée générale des Nations unies doit examiner une résolution appelant à un moratoire universel sur les exécutions.

L'Assemblée générale des Nations unies, composée de ses 192 États membres, est le principal organe délibératif des Nations unies. Une résolution appelant à cesser les exécutions dans le monde aurait une importance morale considérable et représenterait une étape importante vers l'abolition universelle.

Soutien mondial pour un moratoire sur les exécutions

Cinq millions de personnes ont déjà apporté leur soutien à cette initiative en signant une pétition appelant à un moratoire universel sur la peine capitale. À l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort, la Coalition mondiale contre la peine de mort appelle les citoyens à rejoindre cet élan et tous les pays à soutenir cette résolution.

Pour en savoir plus et pour agir : www.worldcoalition.org